

Documents d'inscription

Un dossier complet est obligatoire pour toute inscription aux Francas.

Les documents qui constituent le dossier sont les suivants :

- Fiche de renseignements dûment remplie
- Fiche sanitaire de liaison
- Photocopie des vaccinations à jour de l'enfant
- Attestation d'assurance de l'enfant
- Approbation du règlement intérieur

Planning d'inscription

Toutes les inscriptions se font maintenant via le portail famille. Aucune inscription ne sera prise en compte en format papier ou par mail (sauf cas exceptionnel).

Il est possible de faire une inscription à l'année sur le portail depuis l'onglet « réservations sur période ».

Toutes inscriptions pour la restauration se fait 48h à l'avance. Pour les inscriptions les matins et les soirs, 24h à l'avance.

Tarifs ALSH

Quotient Familial	Communes Montferrand - Thoraïse		Communes extérieures	
	Journée complète sans repas	Journée complète avec repas	Journée complète sans repas	Journée complète avec repas
0 - 800	7.22 €	10.21 €	10.30 €	13.74 €
801 - 1000	10.98 €	14.50 €	14.62 €	18.68 €
1001 - 1200	11.14 €	14.71 €	14.82 €	18.91 €
1201 - 1600	11.30 €	14.89 €	15.00 €	19.13 €
1601 - 2000	11.58 €	15.27 €	15.31 €	19.56 €
2001 - 9999	11.81 €	15.57 €	15.58 €	19.91 €

Tarifs périscolaires

Quotient familial	Péri 1h (matin/soir)	Restauration midi
0 - 800	1.26 €	4.51 €
801 - 1000	1.78 €	5.60 €
1001 - 1200	1.97 €	5.89 €
1201 - 1600	2.14 €	6.21 €
1601 - 2000	2.26 €	6.60 €
2001 - 9999	2.31 €	7.05 €

Tarifs mercredis

Communes de Montferrand - Thoraïse							
Quotient familial	Heure matin ou soir	Matin sans repas	Matin avec repas	AM sans repas	AM avec repas	JCSR	JCAR
0 - 800	1.80 €	3.84 €	7.28 €	4.38 €	7.82 €	8.21 €	11.66 €
801 - 1000	1.80 €	5.58 €	9.23 €	6.37 €	10.01 €	11.61 €	15.59 €
1001 - 1200	1.80 €	5.69 €	9.35 €	6.50 €	10.18 €	12.00 €	15.86 €
1201 - 1600	1.80 €	5.81 €	9.50 €	6.63 €	10.33 €	12.45 €	16.14 €
1601 - 2000	1.80 €	5.95 €	9.66 €	6.80 €	10.50 €	12.75 €	16.45 €
2001 - 9999	1.80 €	6.07 €	9.85 €	6.94 €	10.71 €	13.00 €	16.78 €

Communes extérieures							
Quotient familial	Heure matin ou soir	Matin sans repas	Matin avec repas	AM sans repas	AM avec repas	JCSR	JCAR
0 - 800	1.80 €	6.41 €	10.38 €	7.03 €	11.00 €	11.44 €	15.41 €
801 - 1000	1.80 €	8.41 €	12.61 €	9.32 €	13.52 €	15.36 €	19.93 €
1001 - 1200	1.80 €	8.54 €	12.76 €	9.47 €	13.70 €	15.80 €	20.24 €
1201 - 1600	1.80 €	8.68 €	12.93 €	9.63 €	13.88 €	16.32 €	20.56 €
1601 - 2000	1.80 €	8.84 €	13.11 €	9.82 €	14.08 €	16.66 €	20.92 €
2001 - 9999	1.80 €	8.98 €	13.33 €	9.98 €	14.32 €	16.95 €	21.30 €



les **francas**
du doubs
ÉDUCATIFS
ET SOLIDAIRES



FRANCAS
MONTFERRAND LE
CHATEAU

Accueil périscolaire

Restauration scolaire

Accueil de loisirs

Année 2023 - 2024



Contact : MAUGAIN Thomas
Directeur

Boîte aux lettres :
45 rue de Besançon
25320 Montferrand le Château

Tel :
03.81.56.66.92
06.31.53.98.25

Mail :
montferrandlechateau.cdl@francas-doubs.fr

Accueil périscolaire

Matin : 7h30 – 8h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les enfants de maternelles sont pris en charge par une ATSEM à 8h30, les primaires vont dans la cour à 8h30.

Midi : 12h00 – 14h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- le 1^{er} groupe est constitué des enfants de l'école maternelle ainsi que des CP.

12h00 : appel des enfants + moment d'hygiène + accompagnement en restauration

12h05 : repas

12h45 : moment d'hygiène (passage aux toilettes)

13h00 : départ à la sieste pour les enfants de PS

13h00 : temps libre et activités pour les enfants qui le souhaitent

13h45 : passage aux toilettes, retour au calme avant de rentrer en classe

13h50 : retour dans les classes, dans la cour pour les CP

- Le 2^{ème} groupe est constitué des enfants du CE1 au CM2.

12h00 : appel des classes + temps libre ou activités

12h45 : moment d'hygiène

12h50 : repas

13h40 : moment d'hygiène + temps libre en attendant les instituteurs jusqu'à 13h50

Soir 16h30 – 18h30

Soir 1 : 16h30 – 17h30

Soir 2 : 17h30 – 18h30

Goûter : 16h35 – 16h55



Mercredi et Vacances

Mercredi : inscriptions possibles :

7h30 – 8h30 : accueil supplémentaire

8h30 – 12h00 : matin

8h30 – 13h30 : matin + repas

12h00 – 17h30 : après – midi + repas

13h30-17h30 : après – midi

8h30-17h30 : journée complète avec repas

8h30-12h00 et 13h30-17h30 : journée complète sans repas

17h30 – 18h30 : accueil supplémentaire

Un planning d'activités est proposé pour chaque mercredi. Une sortie par mois ou par période sera organisée.

Vacances scolaires

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans qui habitent la commune de Montferrand et les communes extérieures, en fonction des places disponibles.

Ouverture :

- Chaque première semaine de petites vacances

- Les trois premières semaines de juillet

- Les deux dernières semaines d'août

Fermeture :

- Vacances de Noël

- 3 semaines entre juillet et août

Les inscriptions se font soit :

- en journée complète avec repas de 8h30 à 17h30

- en journée complète sans repas de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Un **accueil supplémentaire** est possible avec un minimum de 5 enfants inscrits sur chaque temps :

Matin : de 7h30 à 8h30

Soir : de 17h30 à 18h30

Un coût de 0.75 cts supplémentaires sera facturé aux familles pour chaque tranche horaire.

Quelques informations

Lieu et locaux

Les locaux des Francas se situent à l'école de la Gare.

Nous disposons d'une salle d'activités, d'une salle de restauration et d'une cour extérieure, commune à l'école qui appartient à la commune.

Modifications de planning

Toute modification doit être signalée au moins 48h (jours ouvrés) à l'avance pour ne pas être facturée notamment pour le temps méridien et les journées mercredi.

Médicaments

Aucun médicament ne sera administré par un membre de l'équipe d'animation sans ordonnance.

La possession et la prise de médicaments par un enfant est interdite.

Tarification

Elle est réalisée en fonction de votre Quotient Familial établi par la CDAP. Si aucun numéro d'allocataire n'est fourni à l'inscription de l'enfant, le tarif maximum sera appliqué. De même que si nous constatons auprès de la CDAP que votre QF est non connu. Il convient donc de vous assurer auprès de la CAF que votre QF est à jour. Si cela n'est pas le cas, prévenir le directeur dès que cela sera fait.

